

Commission départementale restreinte des championnats

Coupes et Challenges

RÉUNION DU 11 AVRIL 2019

PV N°11

Président : M. PAGNOUX MARIO

Présents : Mrs. BOUQUET Jérôme. PREGHENELLA Jacques. KOUROGLI Jamel

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter de la date de notification. (Article 190 paragraphe 1 de RG de la FFF). Les frais de procédures d'Appel soit la somme de 80,00 € seront débités au club concerné.

Pour les décisions concernant les matchs de Coupe, de Challenges, le délai est ramené à 48 heures.

Forfaits :

SD3 – (Amende 40 €) :

Poule B – OLÉRON FC 2 – Match n°50372.2 du 06/04/2019 (2^{ème} forfait)

Poule D – THORS SONNAC 1 - match n°50508.2 du 07/04/2019 (3^{ème} forfait)

SD4 – (Amende 40 €) :

Poule A – CAP AUNIS P.T.T. FC 3 - match n°51407.2 du 07/04/2019 (1^{er} forfait)

Poule D – BOURCEFRANC/ST JUST 2 - match n°50836.2 du 06/04/2019 (1^{er} forfait)

Poule D – PONT L'ABBÉ D'ARNOULT 2 - match n°50838.2 du 07/04/2019 (1^{er} forfait)

Poule E – US LA GEMOZE 3 - match n°50902.2 du 07/04/2019 (1^{er} forfait)

Poule F – US CERCOUX CLOTTAISE 2 – Match n°50970.2 du 06/04/2019 (2^{ème} forfait)

VÉTÉRANS – (Amende 30 €) :

Poule A – E.S.P.B. 3 - match n°51207.2 du 05/04/2019 (1^{er} forfait)

U14-U15 – (Amende 18 €) :

D2 Poule B – BUSSAC FORET/USCM 1 - match n°53912.1 du 06/04/2019 (1^{er} forfait)

D3 Poule D – AS CHAD/JAR/MAR 1 - match n°54004.1 du 06/04/2019 (1^{er} forfait)

U12-U13 – (Amende 18 €) :

D4 Poule I – LES GONDS 1 - match n°54567.1 du 30/03/2019 (2^{ème} forfait)

U10-U11 – (Amende 18 €) :

D2 Poule C – LA ROCHELLE VILLENEUVE 2 - match n°54746.1 du 30/03/2019 (1^{er} forfait)

D2 Poule C – ROYAN VAUX AFC 2 - match n°54751.1 du 06/04/2019 (1^{er} forfait)

D3 Poule I – LES GONDS 1 - match n°54995.1 du 03/04/2019 (1^{er} forfait)

D4 Poule J – ATLANTIQUE FC 1 - match n°55063.1 du 30/03/2019 (1^{er} forfait)

D4 Poule L – GJ DU PAYS MARENNAIS 2 - match n°55156.1 du 06/04/2019 (1^{er} forfait)

Forfaits Généraux :

SD3 – (Amende 58 €) :

Poule D – THORS SONNAC 1

Réserves / Réclamations :

Match n° 50108.2 du 07/04/2019 en D2 POULE A ANDILLY 1 – PÉRIGNY FC 3

Réserve du Club des ANDILLY 1 :

Réserve recevable. Rejetée. Après vérification des pièces au dossier, pas d'infraction constatée, à l'article 26 des règlements du DISTRICT.

La Commission des Championnats Coupes et Challenges confirme le résultat.

Les frais de dossier de 34 € et les frais de procédure de réserve de 38 € soit 72 € seront débités au Club D'ANDILLY.

Match n°50215.2 du 30/03/2019 en D2 POULE C US ALERTE ST AIGULIN 1 – ST PALAIS SPORT FOOT 2

Réclamation du Club de US ALERTE ST AIGULIN :

Réclamation recevable. Après vérification des pièces au dossier, la Commission des Championnats Coupes et Challenges décide **de convoquer le jeudi 02 mai 2019 à 19h30**

L'ARBITRE, Monsieur CIMBAL Bojan (1192419167)

L'ARBITRE ASSISTANT 1, Monsieur LEGERON Jérôme (1182417178)

L'ARBITRE ASSISTANT 2, Monsieur BERLUREAU Xavier (1100391456)

LE DÉLÉGUÉ, Madame HERVAUD Marie Madeleine (1142424819)

U.S ALERTE ST AIGULIN

NOM Prénom	Fonction	N° Licence
HERVAUD Christophe	Capitaine	1129334314
BOISSEAU Serge	Dirigeant	390001221

ST PALAIS SPORT FOOT

NOM Prénom	Fonction	N° Licence
BRANGER Clément	Capitaine	2543587698
DELHOUMEAU Guillaume	Éducateur	1172415727
BARROT Bernard	Dirigeant	1112446962

Matches arrêtés :

Match n°50044.2 du 07/04/2019 en D1 FC ATLANTIQUE 1 – ES ROCHELAISE 2 :

Match arrêté à la 90^{ème} minutes.

La Commission des Championnats Coupes de Challenges transmet le dossier à la Commission de Discipline.

Match n°51405.2 du 07/04/2019 en D4 Poule A VERINES 2 – ST ROGATIEN 2 :

Match arrêté à la 89^{ème} minutes.

La Commission des Championnats Coupes de Challenges transmet le dossier à la Commission de Discipline.

Feuilles de matchs en retard :

U10-U11 (amende de 7 €) :

LA ROCHELLE VILLENEUVE 2 - AM.LAIQ.F.C.FONTCOUVERTE 2 – CANTON MIRAMBEAU 2 (X2).

Non utilisation de la F.M.I :

Match n°50215.2 du 30/03/2019 en D2 POULE C U.S ALERTE ST AIGULIN 1 – ST PALAIS SPORT FOOT 2 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club de ST PALAIS SPORT FOOT.

Match n°53861.1 du 30/03/2019 en U14-U15 D2 POULE A ES ROCHELAISE 3 – CA F.C. 1 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club de ES ROCHELAISE.

Match n°54110.2 du 06/04/2019 en U16-U17 D3 POULE C LA JARRIE/LA JARNE 1 – MATHA/AULNAY 1 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club de LA JARRIE F.C.

La commission valide les frais de dossiers pour les modifications d'horaires, de dates et de terrains et les non saisie des résultats par internet.

La prochaine Commission aura lieu le 2 mai 2019 à 18h30

Le Président,
Mario PAGNOUX

Le Secrétaire de séance,
Jérôme BOUQUET